

Maintenance des Véhicules Option Voitures particulières

DIPLÔME DÉLIVRÉ - CODE 40025214 - DATE DE DÉLIVRANCE

DIPLÔME DE NIVEAU 4 « MAINTENANCE DE VÉHICULES : OPTION A » DÉLIVRÉ PAR L'ÉTAT, ENREGISTRÉ AU RNCP19117 PAR DÉCISION DE FRANCE COMPÉTENCES. DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT : 01-01-2025



OBJECTIFS ET MISSIONS PRINCIPALES

Ce Bac Pro forme des techniciens d'atelier chargés d'entretien et de réparation des véhicules. A l'aide des instruments de mesure et de contrôle informatisé ils peuvent diagnostiquer une panne et procéder par la suite à la réparation.

Ces techniciens peuvent également être amenés à faire des révisions et des contrôles périodiques des véhicules et proposer des interventions complémentaires.

DÉBOUCHÉS

Les diplômés de ce Bac Pro peuvent prétendre aux métiers suivants :

- Contrôleur technique
- Technicien maintenance automobile
- Responsable d'atelier
- Mécanicien automobile
- Responsable service après-vente

POURSUITES D'ÉTUDES

Le Bac Pro MV-Option VP vous offre la possibilité de poursuivre vos études en faisant :

- Un BTS MV option voitures particulières
- Un CQP TEAVA
- Intégrer une formation en carrosserie (polyvalence)



C F A

La Châtaigneraie

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un CAP ou être issu(e) de 3ème ou de lycée
- Être passionné(e) par les métiers de l'automobile

PRÉINSCRIPTION

- Dossier de candidature et entretien de motivation



PUBLIC

- Jeune de 15 à 29 ans

TYPE DE CONTRAT

- En contrat d'apprentissage

DÉBUT DU CYCLE ET DURÉE

Fin août / début Septembre
DURÉE : 36 MOIS 1890 HEURES
OU 24 MOIS APRES UN CAP

FRAIS DE FORMATION

Sous statut apprenti (contrat d'apprentissage) ou salarié (contrat de professionnalisation) : Pas de frais de formation pour l'apprenant,
Tarif pour l'entreprise : 8739€ par année (prise en charge par l'opco)

ACCÈS PSH

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, parking emplacements PMR



ACCOMPAGNEMENT

N'ATTENDEZ PAS !

La recherche d'un employeur peut être assez longue, nous vous y aiderons.

Il faut donc vous inscrire le plus tôt possible.

Venez nous rencontrer !



LIEU DE FORMATION



2 rue Charles Scherer
76240 Le Mesnil Esnard

CFA 02 32 86 53 01

sylvie.dehays@campus-la-chataigneraie.org

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

#LaChataigneraie   

LES ENSEIGNEMENTS

Matières

Technologie et Pratique
Analyse fonctionnelle
Gestion
Gestion de l'alternance
Chef d'œuvre
Français
Histoire-géographie
Anglais
Mathématiques
Sciences physiques
Arts appliqués
EPS
PSE

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage offre une formation en alternance dans une entreprise. Elle est effectuée sous la responsabilité du maître d'apprentissage et au sein d'un centre de formation appelé CFA sur une durée de 1 à 3 ans. La formation propose donc des connaissances théoriques et pratiques par un enseignement général, professionnel et technologique. Le reste du temps, l'apprenti travaille en entreprise où il applique ce qu'il a appris en centre de formation. Le but est que l'apprenti obtienne un diplôme ou un titre professionnel qui lui offrira une qualification professionnelle.

L'apprenti reçoit un salaire dont le montant dépend de son âge et de son année de formation.

Le contrat d'apprentissage permet donc d'obtenir un diplôme en alternance en étant en situation de travail, tout en recevant un salaire et en bénéficiant de la gratuité de sa formation (hors éventuels frais d'équipement).

ÉVALUATION

- Contrôle en Cours de Formation
- Validation d'un diplôme de niveau 4

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les apprenti(e)s travaillent dans des locaux dédiés, équipés des technologies de pointe :

- Ateliers spécifiques,
- Véhicules pédagogiques
- Remédiation / cours de renforcement
- Suivi et individualisation de la formation
- Participation aux projets européens

Un encadrement attentif à la personne, des conditions de travail sérieuses et efficaces.



+ D'INFORMATIONS SUR

Campus-la-chataigneraie.org

version du 24.03.24



lien insert-jeune

